Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_166-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°57

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	52
Votants	54
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Anthony DEBOUARD, Maire de Béganne

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

FAMILLE AUTONOMIE SANTE – PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES TRAVAUX LIES A L'OUVERTURE D'UN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS A REDON

Annexe : Convention relative à l'accueil de la première promotion de l'IFSI de Redon

La présente délibération a pour objet d'approuver la participation de REDON Agglomération au financement des travaux liés à l'installation de la première promotion de l'IFSI à la cité scolaire Beaumont pour un montant de 38 106 €.



Rapport de Madame Rose Line PREVERT, Vice-présidente,

La stratégie déployée par REDON Agglomération pour favoriser l'installation de professionnels de santé sur le territoire comprend 5 axes :

1/ Promouvoir et faire connaître et le territoire auprès des professionnels de santé
2/ Accompagner et soutenir les élu.es des communes
3/ accompagner les installations sur le territoire
4/ Fidéliser les professionnels et assurer l'attachement au territoire
5/ Promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_166-DE

Ce 5ème axe prévoyait l'ouverture d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sur le territoire.

Dans ce cadre, REDON Agglomération a travaillé auprès de la Région Bretagne et accompagné le Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir (CHIRC) dans sa candidature de portage de ce projet. La Région Bretagne a soutenu cette initiative dans le cadre de sa Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales (SRTES) et acté son ouverture.

Pour son installation dans les locaux de la cité scolaire Beaumont à Redon, des travaux d'aménagement étaient nécessaires au sein du lycée. Afin de faciliter son ouverture dès la rentrée scolaire de septembre 2025, REDON Agglomération a proposé de participer au financement de ces travaux à hauteur de 30%. Grâce à cette collaboration de l'ensemble des acteurs (Région, REDON Agglomération, CHIRC, cité scolaire), les travaux ont pu être effectués pendant l'été 2025. La première promotion de 35 élèves a pu ainsi être accueillie ce qui contribue à l'attractivité de notre territoire en matière de santé, à l'accès aux études pour les jeunes et moins jeunes du territoire, ainsi qu'au développement de l'offre.

Les travaux nécessaires à l'accueil de cette première promotion de l'IFSI s'élèvent à 127 019.26 € HT. La participation de REDON Agglomération est donc de 38 106 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L. 5111-1 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le territoire de soutenir les dynamiques en santé en apportant un effet levier ;

CONSIDERANT la conformité de ces orientations avec les axes et objectifs du projet de territoire 2020-2026 :

- Axe 1 : Bien vivre ensemble à tous les âges – Renforcer l'offre de santé de proximité
- Axe 3 : Accompagner l'économie innovante de proximité - Poursuivre la stratégie du territoire apprenant

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver la participation de REDON Agglomération au financement de l'installation de la première promotion de l'IFSI ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention relative à l'accueil de la première promotion de l'IFSI de Redon avec la Région Bretagne ainsi que tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,
Pierrick LAUNAY

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34